

de protester contre ledit arrêté, comme nul & attentatoire à la propriété, & contre tous autres qui blesseroient celles des corps en général, ou des individus en particulier.

Signés à l'original, N., N., N., N., N., N., &c. &c. &c.

Cette *Protestation* me rappelle un *Mémoire* de M. Gonthier, recteur d'Erbrée : ce *Mémoire* bien moins connu que les *Discours* de Mrs. Maury, Montesquieu, Sieyès, Camus, &c. m'a paru néanmoins bien remarquable, d'une éloquence touchante & persuasive, plein de grandes vérités énoncées d'une manière simple & naïve qui ajoute encore à leur éclat. „ Jusqu'à ce moment, „ dit-il, la France & toutes les nations, les „ souverains & les sujets, les auteurs & les „ écoles, les catholiques & les religionnaires, le clergé & ses adversaires, avoient „ vu dans l'état ecclésiastique un corps capable de posséder ; & possédant réellement des biens de différente nature... Une „ nuit lumineuse est venue tout-à-coup éclairer la nation. Parmi nos députés un petit „ nombre parle ; les autres, stupéfaits, n'ont „ plus de force que pour faire une renonciation qu'ils auroient dû laisser à la libre „ volonté de leurs constituans (a). Dans quel-

---

(a) „ Qu'on me permette, dit un auteur très-connu, une observation sur ce mot, *représentans*. Ou je n'entends par ce mot, ou bien celui qui me représente, veut ce que je voudrois, dit ce que je dirois, fait ce que je ferois, souscrit ce que je souscrirois, & rien de plus. C'est ainsi que les ambassadeurs sont vraiment les représentans des rois, dans les traités, dans les hommages, &c. Ils ne peuvent consentir que ce qu'il